

Rampe de seuil standard fibre de verre

Descriptif du produit

Les rampes de seuil standards permettent les petits franchissements en fauteuil roulant manuel et électrique ou scooter pour des hauteurs de 7,5 à 15 cm.



Elles permettent un accès facile pour les passages de seuil ou les petites hauteurs fixes de 5, 7,5, 10, 12,5 et 15 cm.

Fabriquées en fibre de verre, ces rampes sont conformes à la Directive Européenne sur les Dispositifs Médicaux 93/42/CE.

Caractéristiques techniques

- Légères et portables
- Fabriquées à partir de fibre de verre renforcée non-corrosive
- Couleurs contrastées
- Surface antidérapante

Dimensions disponibles et poids

- H. 5 x L. 45,7 x l. 78,1 cm - 3,5 kg
- H. 7,5 x L. 45,7 x l. 78,1 cm - 4 kg
- H. 10 x L. 45,7 x l. 78,1 cm - 4,5 kg
- H. 12,5 x L. 45,7 x l. 78,1 cm - 5,5 kg
- H. 15 x L. 45,7 x l. 78,1 cm - 8,5 kg
-

Avec l'expérience, nous recommandons une pente maximale de

- 25% pour les rampes de chargement de véhicule
- 20% pour les fauteuils roulants électriques ou scooters
- 15 à 20% pour les fauteuils manuels assistés (selon la force de l'assistant)
- 6 à 10% pour les fauteuils roulants manuels en autonomie

Normes et réglementations

L'arrêté du 8 décembre 2014 (paru au journal officiel le 13 décembre 2014) précise les règles techniques d'accessibilité applicables aux ERP situés dans un cadre bâti existant et aux installations ouvertes au public existantes.

En particulier, à compter du 1er janvier 2015, "...lorsqu'une dénivellation ne peut être évitée, une rampe est aménagée afin de la franchir.